

COMMISSION LOCALE D'INFORMATION ITER

COMMUNIQUE DE PRESSE (6 novembre 2013)

La CLI associée à une mission d'inspection de l'ASN sur le site ITER

Une première en matière nucléaire dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur ! Des observateurs de la société civile ont participé le 24 octobre dernier à une inspection de l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN) dans une Installation Nucléaire de Base (INB).

Dans l'esprit de la loi Transparence et Sécurité Nucléaire de 2006 et du code de l'environnement, l'ASN propose aux exploitants d'INB que des représentants des Commissions Locales d'Informations (CLI)* participent à certaines de ses inspections. Iter Organization l'a accepté sur demande de la CLI ITER.

Deux membres de la CLI, Bertrand Beaumont et Alain Mailliat, ont accompagné les inspecteurs de l'ASN toute une journée. La matinée a été consacrée aux examens des dossiers, plans d'exécutions et autres documents techniques tandis que l'après-midi a permis à l'équipe de se rendre sur les nappes de ferraillements des futurs radiers et structures de génie civil pour en observer la réalisation avant les coulées de béton. En fin de journée, l'ASN a rendu ses observations à l'exploitant en présence des représentants de la CLI. La lettre de suite de l'inspection sera prochainement publiée sur le site internet de l'ASN.



L'ensemble des participants à l'inspection (© Iter Organization)



Alain Mailliat et Christain Tord de l'ASN(© ASN)

La CLI salue la politique d'ouverture et de transparence qui prévaut chez Iter Organization. Elle avait déjà rencontré en 2011 une volonté de collaboration à l'occasion de l'examen de la demande d'autorisation de création de l'installation, soumise à enquête publique (cf. *La Lettre de la CLI ITER n°2*). Depuis, les divers acteurs d'ITER participent régulièrement aux réunions publiques de la CLI (cf. *La Lettre de la CLI ITER n°4 et 5*).

Ainsi, la présence de ses observateurs pendant une inspection confirme cette politique de transparence vis-à-vis de la CLI et, à travers elle, de la population de la région.

Compte tenu du succès à ce jour de cette collaboration avec Iter Organization, la CLI ITER ainsi que la CLI de Cadarache réitèrent le souhait que les autres exploitants nucléaires de la région acceptent la présence de leurs représentants à des inspections.

**La Commission Locale d'Information (CLI) est une instance de suivi, d'information et de concertation établie auprès de chaque installation nucléaire en application de la loi Transparence et Sécurité Nucléaire de 2006 (loi TSN). Elle est mise en place par le Président du Conseil général, est composée d'élus, de représentants d'associations de protection de l'environnement, des syndicats, du monde économique et de personnes qualifiées.*

Contact presse : Cyril Fourcaud (cyrilfourcaud@cli-cadarache.fr, 07 70 655 341)